

Bureau des collectivités territoriales et des élections
Section des élections et des activités réglementées
Aff. suivie par : Isabelle Ollagnier
Mél : isabelle.ollagnier@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le **23 MAI 2022**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2022 - 143 001

**portant publication des candidats aux élections des députés à l'Assemblée nationale
des 12 et 19 juin 2022**

LA PRÉFÈTE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- Vu** le code électoral et notamment son article L. 125 ;
- Vu** le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale
- Vu** les candidatures enregistrées et les résultats du tirage au sort de l'ordre des emplacements d'affichage des candidats dans les circonscriptions du département des Alpes-de-Haute-Provence ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE :

Article 1 : En vue de procéder au renouvellement général des députés à l'Assemblée nationale, la liste des candidats et de leurs remplaçants est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le numéro d'ordre des candidats dans chaque canton correspond au numéro de panneau d'affichage qui sera le même en tout lieu d'implantation de l'affichage électoral.

En cas de second tour de scrutin, les panneaux surnuméraires seront retirés ou neutralisés le mercredi suivant le premier tour. A compter de cette date, les panneaux restants seront réservés aux candidats au second tour dans l'ordre retenu pour le premier tour.

Article 3 : L'ordre d'attribution des emplacements d'affichage est celui retenu pour la disposition des bulletins de vote sur la table de décharge dans les bureaux de vote du canton.

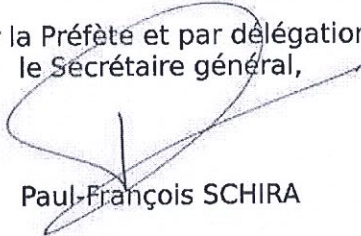
Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la préfète des Alpes-de-Haute-Provence ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur, direction de la modernisation et de l'administration territoriale ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille (31, rue Jean-François Leca 13002 Marseille).

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Secrétaire général de la préfecture et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans chaque commune aux emplacements habituels d'affichage administratif et notifié à l'ensemble des candidats.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire général,



Paul-François SCHIRA

Elections Législatives 1er tour du 12 Juin 2022

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
LISTE DES CANDIDATS DE LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
1	Mme MIFFRED Laurine	M. NAQUET Paul
2	Mme LYONS Sylvie	M. FATIO Léon
3	Mme BLANC Dominique	M. PELESTOR Fabrice
4	Mme VAN HEESBEKE Nicole	M. ORVOEN Marc
5	Mme ROS Annabel	M. ALMOSNINO David
6	M. POTIE Bruno	M. CHASSAING Pascal-Henry
7	M. AUDAN Paul	Mme MARTIN Emmanuelle
8	M. RECOTILLET Pascal	Mme DAST Karine
9	Mme ROLLAND Patricia	M. STEPHAN Frédéric
10	Mme BAGARRY Delphine	Mme TOUSSAINT Carole
11	M. GIRARD Christian	M. BENESSY Yves
12	M. GIACOMINO Romaric	Mme CLUZEL Mariane

Elections Législatives 1er tour du 12 Juin 2022

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
LISTE DES CANDIDATS DE LA 2ÈME CIRCONSCRIPTION

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
1	M. GUERRERA Hervé	Mme OTTAVIANI Martine
2	Mme FERREIRA Marie	M. LAUGIER Robert
3	Mme RAZEAU Clémence	Mme HIDALGO Y TERAN ZORRILLA Ana
4	Mme CADENEL Myriam	M. HOUBARD Philippe
5	Mme HUE-COURTIN Nathalie	Mme RENELIER Bénédicte
6	M. KECHRA Frédéric	M. IMBERT Olivier
7	Mme DAUX Danièle	M. BOIJOLS Jacques
8	Mme ABEILLE Aurélie	M. REYNIER Ludovic
9	M. VICENTE Laurent	Mme SAULNIER Mélanie
10	M. SOLER Jean-Luc	Mme PECOUL Henriette
11	M. CASTANER Christophe	Mme JACQUES Elisabeth
12	M. WALTER Léo	Mme ALLAMEL Alice
13	M. BEGNIS Thierry	Mme BARRAL Nadine